

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM](#)
1999-09-52ItemMarie Moret à Louise Piret, 4 octobre 1892

Marie Moret à Louise Piret, 4 octobre 1892

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Coussinet-Piret](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[4 octobre 1892](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famillistère

Destinataire[Coussinet-Piret](#)

Lieu de destination43, rue Richer, Paris

Description

RésuméLes échantillons envoyés pour la jupe du costume commandé ne conviennent pas avec les nuances choisies pour le jersey.

Mots-clés

[Vêtements](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomCoussinet-Piret

GenreNon pertinent

Pays d'origineFrance

BiographieMaison de couture établie au 43, rue Richer à Paris et fondée par madame Coussinet à laquelle s'est associée Louise Piret en mars 1892. La maison porte les raisons sociales « Mme Coussinet » de 1884 à mars 1892 et « Mmes Coussinet-Piret » de mars 1892 à juillet 1899 où la raison sociale change définitivement pour « Mme Louise Piret » jusqu'en 1904.

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-52

Collation2 p. (389r, 390v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamelistère de Guise

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 16/11/2020

Dernière modification le 26/04/2023

Muse Familistere
14 octobre 1999

Madame Louise Piret,

Veillez, je vous en prie à ce qu'on
ne se trompe pas de nuance dans
le gris que j'ai choisi pour la
jupe. Car voici ce qui arrive :

Vous m'avez envoyé dans votre lettre
Thier, deux petits Jersey pour aller
avec cette jupe. Le plus clair ne
ne pas pu être je vous le retourne
ci-joint.

Le plus foncé irait avec le tissu
que j'avais choisi, mais j'irai avec
celui que vous m'avez envoyé (évidem-
ment par erreur) regardé - 4
Le plus. Nous avons trop d'expérience
en ces matières pour vouloir
utiliser un Jersey gris poussière

avec une jupe gris ardoise.

Notre lettre du 1^{er} me promet-
tait un Jersey assorti à la nuance
de la jupe. C'est à cela qu'il faut
arriver.

Je vous retourne attachés
ci-joint une bricbe du tissu
que j'avais choisi pour la jupe
et une bricbe du tissu gris
foncé que vous me proposez.
Je vous retourne également
le grand morceau que vous
pretendez être le tissu de
la jupe et qui ressemble en ce
cas le tissu Jersey inaccep-
table.

Voilà à mieux assortir
les deux - et à m'en renvoyer
échantillons pour que je
les accepte définitivement
et puisse commander des
bottes.

J'ai pris bonne
note de tout ce que
vous m'indiquez pour
le Jersey, en attendant
solution définitive, et
me confiais à vous
pour la garniture
de la jupe.

Veillez agréer,
Madame, mes
parfaites civilités
N. Godeur

300
Bourse Familistère
4 octobre 1849

A Monsieur Harel
Monsieur,

Puisque vous remplissez
les fonctions de Directeur
de la Poste, veuillez, nous
vous en prions Madame
Dallet et moi, prendre
connaissance de la
lettre ci-jointe et nous
donner la réponse
nécessaire.

agréer, je vous prie
Monsieur, mes sentiments
les plus distingués
Marie Godeur